

THÈME

Déroulé de carrière : rémunérations, RV de carrière, accompagnement professionnel.

L'ESSENTIEL

- Pas de détail chiffré sur d'éventuelles mesures pour le moment.
- Un document de travail de 33 pages envoyé la veille à 22h.
- Un long moment de bilan additionnant les mesures prises depuis plusieurs années pour présenter les choses sous le jour le plus favorable possible, sans aucune référence à l'inflation ou au reste de la fonction publique d'État.
- Engagement ministériel de maintenir le nombre (ou le taux) de promotions par corps à la classe exceptionnelle a minima au niveau du taux de 2023.
- Présentation d'éléments du baromètre du bien-être au travail du ministère (DEPP), qui montrent qu'on est très en-dessous de la moyenne des Français (5,9/10 vs 7,2/10 en moyenne), avec un creux très prononcé en « milieu » de carrière (20 à 30 ans de carrière).

LE SNALC A INSISTÉ SUR...

- Le déclassement salarial sur le long terme pour les enseignants, renforcé par l'inflation. Pour le SNALC, l'« attractivité » s'estime en pouvoir d'achat individuel, et non en enveloppes budgétaires. La majorité des collègues perd en pouvoir d'achat. Le propre baromètre du ministère indique que c'est la préoccupation n°1 des collègues.
- Les choix très particuliers faits dans la présentation du bilan : « oubli » de l'année de stage dans les courbes sur la carrière, aucune prise en compte de l'inflation, aucun comparatif au sein de la fonction publique.
- Les signaux très inquiétants sur le bien-être au travail, les démissions, les refus de temps partiels... avec une possible difficulté à mettre en place la retraite progressive, qui nécessite l'acceptation d'un temps partiel par l'employeur.
- Des pistes de réflexion très légères, et dont aucune ne vise à un rattrapage salarial pour tous sans contrepartie. Sans enveloppe budgétaire importante et permettant la programmation pluriannuelle d'une forte augmentation salariale, on ne traitera pas le cœur du problème.

L'AVIS DU SNALC

Pour le moment, rien de très concret n'est sur la table. Le SNALC portera ses revendications en termes de salaires et de conditions de travail lors des prochains échanges, et vous informera des propositions concrètes du ministère... quand ce dernier en aura.